



Paris, le 21 mai 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
 Directeur des Ressources Humaines
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF
 2, place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, les Organisations Syndicales CGT- UNSA et CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du Dimanche 27 Mai 2018 à 20h00 jusqu'au Mercredi 30 Mai 2018 à 07h55.

Ce préavis fait suite à la DCI qui a été déposée le 11 Mai dernier, pour laquelle une réunion de concertation s'est tenue le 14 Mai dernier qui n'a pas permis de dégager des points d'accord sur les revendications exprimées.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- Convocation immédiate d'une table ronde salariale avec, comme ordre du jour, une augmentation significative et immédiate des salaires et pensions, préalable à une résorption progressive du contentieux salarial ;
- Revalorisation immédiate des primes, indemnités et allocations.

Dans l'attente d'être reçus, pour engager de réelles négociations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Roger DILLESEGER

CFDT

Didier AUBERT